

des entrants. De 1853 à 1863, cette maladie produit encore le 33 % des cas de cécité. Dès lors l'abaissement est constant, régulier.

Cette diminution vient uniquement de ce que les malades sont soignés de bonne heure, car M. Dufour a la conviction qu'il y a actuellement autant, peut-être plus, de ces petits malades qu'il n'y en avait autrefois, mais la maladie n'aboutit pas à la cécité.

L'éducation des sages-femmes est plus complète et le public connaît mieux la gravité de l'ophtalmie des nouveau-nés.

Les travaux du Dr *Convers*, médecin de Vevey, montrent que l'ophtalmie était jadis fréquente, puisque, de 1827 à 1837, il en a observé à peu près *cent cas*. Il proteste contre l'emploi des sangsues, des vésicatoires, des cataplasmes, des tranches de veau et préconise comme traitement très efficace et ne lui ayant donné que des succès, les lavages très souvent répétés et les solutions de pierre divine. Il cite parmi les causes peu certaines l'eau froide du baptême versée sur la tête pendant que l'enfant est en transpiration. (!) Il insiste sur la contagion par des doigts imprégnés de virus syphilitique ou de matière blennorrhagique. („*Avis aux pères et aux mères de famille sur une maladie des yeux qui atteint les enfants nouveau-nés et qui peut causer promptement la perte de l'un ou de l'autre de ces organes*“, par *L. A. Convers fils* de Vevey. 2^e édition. Rouiller, éditeur. Lausanne 1837. Brochure de 15 pages; prix 5 batz.)

La Société de médecine a fait répandre dans le canton, en 1883, une *Feuille d'hygiène*, rédigée par le Dr Dufour et intitulée : „*Avis aux mères qui ne veulent pas que leurs enfants deviennent aveugles.*“ (Lausanne, Imprimerie Corbaz & Cie.)

Les sages-femmes ont reçu, en 1894, du Conseil de santé, les instructions suivantes :

„Dès que la sage-femme constate les premiers symptômes d'ophtalmie des nouveau-nés (rougeur, gonflement des paupières, suintement d'un liquide, d'abord clair, puis purulent), elle fait appeler immédiatement un médecin. En attendant, elle lavera ou fera laver toutes les demi-heures, jour et nuit, l'œil malade avec de l'eau préalablement bouillie pour la purifier et qu'on emploie tiède. On ne se servira pas d'éponge, mais de linge mouillé ou de coton trempé dans l'eau, qu'on serrera à deux centimètres des yeux en écartant doucement les paupières. L'ophtalmie est très contagieuse, il faut donc brûler les chiffons qui auront servi au nettoyage et se désinfecter après chaque lavage, très soigneusement les mains dans une solution antiseptique (sublimé); sans cette précaution, la sage-femme pourrait s'infecter elle-même ou transmettre à d'autres personnes une ophtalmie d'une extrême gravité.

„La sécrétion purulente peut produire l'infection puerpérale chez l'accouchée, aussi la sage-femme doit-elle cesser ses visites à d'autres clientes et ne pas pratiquer d'accouchement pendant toute la durée du traitement qu'elle donne à l'enfant.“

Les cas de syphilis à l'Hôpital ophtalmique ont une marche légèrement progressive depuis 1882. Cela vient peut-être des nombreux malades des pays voisins attirés par la réputation de notre éminent ophtalmologiste.

Ce que démontre de la façon la plus péremptoire la statistique de l'Hôpital ophtalmique, c'est que les enfants, innocentes victimes à coup sûr, sont les plus frappés (2 enfants pour 1 adulte). Ce fait se passe de commentaires.

L'hygiène préventive a le devoir de prendre en main la protection de cette enfance malheureuse.

VI. Asile de Cery. L'origine syphilitique de la paralysie générale paraissant de plus en plus admise par les syphiliographes et les aliénistes, nous avons jugé utile de faire une statistique des cas traités à l'Asile de Cery. Les renseignements exacts ne datent que depuis 1876.

M. le Dr *Kohler*, directeur de l'Asile de Cery, a eu l'obligeance de relever à l'intention de ce travail le nombre annuel des entrées de malades atteints de paralysie générale jusqu'en 1895. Nous en donnons une représentation graphique dans le cadastre sanitaire qui est au département de l'Intérieur :

Années	Hommes			Femmes			Total hommes et femmes		
	Entrées	Paralysie	%	Entrées	Paralysie	%	Entrées	Paralysie	%
1876	65	4	6.2	62	3	4.8	127	7	5.5
1877	82	9	10.9	78	—	—	160	9	5.6
1878	68	9	13.2	59	1	1.7	127	10	7.9
1879	79	10	12.7	63	—	—	142	10	7
1880	94	3	3.2	75	2	2.7	169	5	2.9
1881	81	5	6.2	67	—	—	148	5	3.4
1882	102	5	4.9	72	—	—	174	5	2.9
1883	112	8	7.1	85	—	—	197	8	4.1
1884	72	2	2.8	71	—	—	143	2	1.4
1885	89	6	6.7	68	—	—	157	6	3.8
1886	103	5	4.8	94	1	1.1	197	6	3
1887	118	4	3.4	81	1	1.2	199	5	2.5
1888	76	8	10.5	89	—	—	165	8	4.8
1889	119	9	7.6	84	1	1.2	203	10	4.9
1890	137	13	9.5	89	1	1.1	226	14	6.2
1891	112	6	5.4	92	1	1.1	204	7	3.4
1892	144	14	9.7	93	1	1.1	237	15	6.3
1893	126	15	11.9	90	1	1.1	216	16	7.4
1894	126	14	11.1	82	4	4.9	208	18	8.6
1895	100	11	11	89	3	3.4	189	14	7.4
1896	106	9	8.4	87	3	3.4	193	12	6.2
1897	127	7	5.5	93	3	3.2	220	10	4.5
1898	134	6	4.4	93	4	—	221	10	4.3

La proportion des paralysies générales relativement aux autres psychoses tend à augmenter. On ne peut cependant en conclure que la syphilis s'accroît dans le canton, car il est certain, suivant M. Kohler, que la plupart des paralytiques reçus à Cery ont contracté leur maladie à l'étranger. On ne peut faire, d'après les registres de Cery, une distinction précise entre les Vaudois n'ayant pas vécu dans le pays et les étrangers qui souvent y sont nés et descendant de familles qui y séjournent depuis plusieurs générations.

La lecture du travail de M. le prof. Rabow¹⁾) nous donne aussi la conviction que les paralysies syphilitiques ne vont pas en augmentant dans le canton.

M. Rabow affirme que le Vaudois restant dans son pays est relativement réfractaire à la paralysie générale. Il ajoute que l'expérience du canton de Vaud peut servir d'argument en faveur de l'opinion de Kyelberg, Rieger, Régis, qui accusent la syphilis d'être la cause principale de la démence paralytique. Elle expliquerait le peu de fréquence de la maladie par le fait que la syphilis y est également assez rare.

VII. Pratique médicale particulière. Le Dr Krafft de Lausanne a bien voulu nous communiquer la note suivante:

„Voici le pour cent de vénériens, absolument exact, que j'ai observés dans ma clientèle particulière :

en 1889	1.9 %
„ 1890	3.1 „
„ 1891	1.82 „
„ 1892	3.1 „
„ 1893	2.8 „
„ 1894	2.05 „

ce qui donne une moyenne de 2.38 % pour ces six années.“

Le Dr Eperon, privat-docent d'ophtalmologie à l'Université de Lausanne, nous a donné la note suivante:

„Affections vénériennes (syphilitiques et blennorrhagiques) observées dans ma clientèle, de 1885 à 1897 = 150 sur 16,724 malades = 0.9 %.

„En excluant les malades étrangers au canton de Vaud, qui donnent 2 % d'affections syphilitiques, on a, pour les malades vaudois, 0.81 %.

,Pour cent, suivant les années (pour la clientèle vaudoise):

1885 . . . 0.73 %	1892 . . . 0.96 %
1886 . . . 0.84 „	1893 . . . 0.71 „
1887 . . . 0.86 „	1894 . . . 0.92 „
1888 . . . 0.91 „	1895 . . . 0.85 „
1889 . . . 0.95 „	1896 . . . 0.53 „
1890 . . . 0.47 „	1897 . . . 1.4 „
1891 . . . 1.1 „	

¹⁾ Remarques sur l'étiologie de la démence paralytique et de son existence dans le canton de Vaud en particulier. („Recueil inaugural de l'Université de Lausanne“, 1892.)

,Comparaison avec les statistiques d'oculistes d'autres pays:

Cohn-Schubert (Breslau) accuse	1.15 % d'affect. syphil.
Drewes-Baumeister (Berlin) „	1.14 „ „ „
Coccius (Leipzig) „	1.16 „ „ „
Galezowski (Paris) „	2.59 „ „ „
Alexander (Aix-la-Chapelle) „	2.76 „ „ „
Badal (Bordeaux) „	3 „ „ „

„Cette statistique comprend, comme il est dit plus haut, les affections syphilitiques et blennorrhagiennes (à l'exclusion des cas de blennorrh. neonat.). En voici le détail:

- 1 chancre palpbral,
- 2 conjonctivites blennorrh. (adultes),
- 24 kératites parenchymat. syph.,
- 53 iritis syph.,
- 5 iritis blennorrh.,
- 23 chario-rétin. syph.,
- 18 strab. paral. syph.,
- 8 névrites opht. syph.,
- 5 atroph. pup. syph.,
- 10 troubles pupill. syph.,
- 1 périostite orbit. syph.“

La conclusion à tirer de cette enquête c'est que le nombre des maladies vénériennes est encore trop élevé. Il se rapproche de celui des grandes villes, dont les conditions de vie sont si différentes des nôtres.

Mesures législatives.

De tout temps, les autorités ont cherché à combattre la prostitution, source intarissable des maladies vénériennes; mais les lois les plus rigoureuses ne sont pas parvenues à la supprimer.

Nous devons à l'obligeance de M. le président Dumur l'intéressant exposé des mesures prises dans le pays de Vaud, non seulement contre les *femmes de mauvaise vie*, mais aussi contre les *putassiers*.

„Les miracles attribués à Notre-Dame de Lausanne et les indulgences octroyées aux fidèles qui venaient apporter leurs prières et leurs offrandes au pied de ses autels ne tardèrent pas à attirer dans la ville épiscopale un nombre toujours croissant de visiteurs et de pèlerins qui y accouraient des extrémités du diocèse et de plus loin encore.

„Cette agglomération incessante d'une population de passage très mélangée, dans une enceinte étroite, entraîna tout naturellement à sa suite de fâcheuses conséquences. Ces foules, d'abord avides de dévotion, le furent bientôt tout autant de distractions et de plaisirs mondains. Lausanne eut donc ses marchés et ses